BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Hong Kong Fintech Week
3 Novembre 2026

Préserver la confiance et la souveraineté monétaire à l'ère des paiements numériques

Discours de Denis Beau, premier sous-gouverneur

Bonjour,

C'est un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui, à la Hong Kong FinTech Week.

Cet évènement constitue une excellente occasion de réfléchir aux profonds changements que nous observons aujourd'hui : la numérisation des paiements et plus largement la tokenisation de la finance et de ses infrastructures distribuées associées. Si elles peuvent ouvrir de nouvelles perspectives pour les consommateurs, les entreprises et les institutions financières, ces innovations comportent également de nouveaux risques pour l'efficacité et la sécurité des paiements et des infrastructures de soutien, notamment en remettant en cause les principes régissant l'ordre monétaire qui sous-tendent depuis longtemps leur fonctionnement. De mon point de vue, un déterminant important de leur impact réel dépendra de l'évolution des politiques et des services des banques centrales, qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre en fonction de circonstances locales et des priorités politiques.

Dans ce contexte, j'aimerais axer mes remarques sur les changements structurels affectant le paysage de la zone euro, les défis qu'ils soulèvent du point de vue d'une banque centrale membre de l'Eurosystème et la manière dont nous adaptons nos politiques et nos services pour y répondre.

1. **Permettez-moi de commencer par les évolutions dans le paysage des paiements en euros et des infrastructures de marché et les défis qui y sont associés.** Elles couvrent à la fois le domaine des paiements de détail et de gros.

Le domaine des transactions de détail connaît de profondes mutations en raison de la numérisation croissante des paiements. Cette tendance se reflète dans la diminution progressive de l'utilisation des espèces dans les transactions quotidiennes et dans l'adoption croissante de solutions de paiement innovantes, notamment les paiements sans contact et par téléphone mobile.

Dans le même temps, les dispositifs de paiement nationaux sont confrontés à une érosion progressive de leur part de marché. Cette situation a permis aux fournisseurs non européens d'acquérir un rôle de premier plan en Europe, pour les paiements par carte qui sont devenus le principal instrument des paiements scripturaux dans la zone euro. Elle a également permis l'émergence d'actifs de règlement non libellés en euros sous la forme de stablecoins principalement libellés en dollars américains.

Cela soulève des questions importantes pour l'efficacité, la sécurité et l'autonomie stratégique des services de paiement dans la zone euro.

Une tendance différente, mais tout aussi transformatrice, refonde le domaine des transactions de gros montants : je veux parler ici de la tokenisation, à savoir la représentation des actifs financiers sous forme de jetons enregistrés et transférés avec la technologie des registres distribués (*distributed ledger technology* - DLT). La tokenisation a la capacité de remodeler les marchés de gros en transformant la manière dont les actifs financiers sont émis, négociés, détenus et réglés, tout en redéfinissant le type et le rôle des infrastructures de marché et des intermédiaires. Elle promet d'importants gains d'efficacité, une exécution et un règlement plus rapides, des coûts opérationnels plus faibles et la programmabilité grâce à l'automatisation des processus financiers.

Cependant, la tokenisation soulève également d'importants défis. À mesure que la finance tokenisée se développe dans la zone euro, des considérations d'interopérabilité, de liquidité et d'autonomie stratégique peuvent également devenir préoccupantes.

2. Pour relever ces défis, un outil important utilisé par les banques centrales de l'Eurosystème consiste à adapter leur monnaie de banque centrale et les services associés à la numérisation des paiements et à la tokenisation de la finance

Cette adaptation repose sur la conviction que nous devons étendre à l'espace numérique et tokenisé des paiements et des marchés financiers la structure à deux niveaux de notre système monétaire actuel. Ce faisant, nous préserverons la stabilité, la confiance dans notre monnaie, l'euro, et son unicité, ainsi que notre autonomie stratégique. Rappelons-nous que dans cette structure à deux niveaux, la monnaie de banque centrale et la monnaie de banque commerciale exercent des fonctions distinctes mais complémentaires.

En conséquence, plusieurs projets importants se poursuivent, et certains sont déjà entrés dans leur phase opérationnelle.

Permettez-moi d'en citer quelques-uns :

- *L'euro numérique (€N) pour les paiements de détail :* l'€N est destiné à constituer l'équivalent numérique des billets de banque, garantissant l'accès à une forme numérique de monnaie de banque centrale et transposant les caractéristiques des espèces à l'environnement numérique. L'€N offrira un moyen de paiement public, souverain et paneuropéen, reposant sur une infrastructure développée par des prestataires européens publics et privés. Alors que le processus législatif lié à la réglementation sur l'€N avance à grands pas, la BCE pourrait s'engager officiellement à émettre un €N en 2027, ouvrant la voie à une possible émission en 2029.

- *La MNBC de gros :* avec le lancement récent du service Pontes en septembre 2026, la MNBC de gros, qui est la version tokenisée de la monnaie de banque centrale pour les paiements de gros montants interbancaires, est désormais disponible, et l'offre sera encore améliorée d'ici mi-2027 et finalisée d'ici fin 2028. Pour accompagner cette transformation, la Banque de France a lancé, avec Euroclear, le projet Pythagore visant à moderniser et à tokeniser le marché des NEU CP, qui est le marché de financement à court terme le plus profond d'Europe continentale, en utilisant une MNBC de gros *via* Pontes pour le volet espèces.

- Dans une perspective de plus long terme, l'Eurosystème a également lancé le projet Appia afin de préparer l'évolution des infrastructures financières européennes, dans le but de soutenir l'intégration des marchés financiers européens, en s'appuyant sur la tokenisation et les DLT, tout en préservant l'autonomie stratégique de l'Europe. À cette fin, l'Eurosystème étudie actuellement avec les intervenants de marché plusieurs options d'architecture, notamment des accords d'interopérabilité, des modèles d'infrastructure et des mécanismes visant à garantir une gestion efficace de la liquidité. Les conclusions de ces travaux alimenteront le schéma directeur d'Appia, attendu en 2028.

Permettez-moi de conclure en soulignant deux points :

- premièrement, l'adaptation des services de monnaie de banque centrale et des infrastructures qui leur sont associées constitue une contribution importante des banques centrales de l'Eurosystème pour assurer l'extension de notre système monétaire à deux niveaux à l'espace numérique et tokenisé des paiements et des marchés financiers. Cette adaptation est, selon moi, essentielle pour relever les défis posés par ces innovations.

- deuxièmement, à travers leur rôle de catalyseur, les banques centrales de l'Eurosystème contribuent également à l'expansion de ces innovations. Dans le domaine des paiements numériques de détail, le soutien au développement de solutions de paiement privées et à l'échelle

de la zone euro, telles que Wero, ainsi que les travaux menés sur les synergies et les complémentarités avec l'euro numérique, devraient contribuer à cette expansion. Elle est également à l'œuvre dans le domaine des paiements de gros et de la tokenisation. En France, nous contribuons plus particulièrement à cet objectif à travers des initiatives telles que le projet Pythagore que j'ai évoqué plus tôt, ainsi que les travaux réalisés par le Groupe stratégique sur l'innovation et la tokenisation de la place de marché française. L'objectif de ce groupe est de renforcer la coordination entre les intervenants du marché et d'accélérer le développement de projets concrets de tokenisation. Par exemple, il pourrait s'agir d'encourager le secteur privé à mettre en place un mécanisme de compensation pour les dépôts bancaires tokenisés, reposant sur Pontes pour le règlement en monnaie de banque centrale tokenisée.

Je vous remercie de votre attention.